

FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE 12

PARTIE D : COMPOSITION – TEXTE ARGUMENTATIF

DESCRIPTION DE LA TÂCHE

1. Objet de l'évaluation

L'objet d'évaluation de la partie *Composition* de l'examen de Français langue première 12 (FRALP12) réside dans la production d'un texte argumentatif conformément aux exigences du programme d'études de Français langue première 12.

2. But de l'évaluation

La production d'un texte argumentatif permettra de vérifier que l'élève, au terme de ses études secondaires, possède les compétences suffisantes pour soutenir un point de vue qui soit pertinent, cohérent et convainquant.

3. Forme de l'évaluation

Dans ce texte argumentatif, l'élève devra soutenir une position sur un sujet donné dans le but de convaincre le destinataire du bien-fondé de sa position. La réponse attendue est un texte d'environ 450 mots comportant une introduction, deux à trois paragraphes de développement et une conclusion. La période de temps alloué est d'environ 45 minutes.

4. Critères d'évaluation

Afin de réussir à convaincre le destinataire du bien-fondé de sa position, l'élève devrait être en mesure :

- d'énoncer clairement une position appropriée sur un sujet donné.
- d'appuyer sa position à l'aide d'arguments pertinents.
- de soutenir sa position de façon structurée et cohérente.
- de tirer profit des connaissances linguistiques acquises au cours de ses études.

5. Pondération

La partie *Composition* de l'examen de Français langue première 12 compte pour 25 % de la note de l'élève à l'examen provincial.

LES RÈGLES DE COHÉRENCE D'UN TEXTE

Un texte est un ensemble structuré et cohérent de phrases véhiculant un message et réalisant une intention de communication.

Un texte est jugé cohérent lorsqu'il répond aux critères suivants :

1. Présentation d'un seul et même sujet

Toutes les idées du texte se rapportent à un seul et même sujet.

2. Reprise de l'information

Un texte doit renfermer des mots ou des groupes de mots qui reprennent des éléments d'information déjà exprimés. D'une phrase à l'autre, d'un paragraphe à l'autre, ces mots et groupes de mots assurent la coordination des idées, contribuant ainsi à l'unité et à la cohérence du texte.

3. Progression de l'information

Un texte doit présenter de nouveaux propos pour que l'information progresse.

Des organisateurs textuels et des paragraphes structurés assurent également la progression de l'information : l'organisateur textuel révèle l'articulation d'un texte en marquant les transitions entre ses différentes parties et en soulignant l'ordre et la progression des idées ou des arguments. Le paragraphe révèle aussi l'articulation du texte en soulignant notamment que l'on change d'aspect ou qu'on passe à autre chose.

Dans un texte argumentatif, un paragraphe est un ensemble de phrases qui constituent un raisonnement portant sur un aspect du sujet et comportant une conclusion.

4. Non-contradiction des informations déjà présentées

Un texte ne peut renfermer plusieurs informations en contradiction avec ce qui est exprimé implicitement ou explicitement dans le même texte, car toute contradiction nuit à sa cohérence.

5. Présentation d'informations conformes au monde réel

Un texte dont les informations vont à l'encontre des connaissances du monde du destinataire s'avère incohérent.

6. Harmonisation des temps de verbes et application des règles de concordance des temps

TERMINOLOGIE UTILISÉE POUR L'ÉVALUATION DU TEXTE ARGUMENTATIF

Argument	L'argument est une preuve servant à justifier la position de l'auteur.
Argumentation	L'argumentation est l'ensemble des raisonnements effectués en vue de prouver le bien-fondé d'une affirmation et de convaincre.
Clarté	Les arguments sont sans ambiguïté et faciles à comprendre.
Cohérence	Le texte forme un tout harmonieux et intelligible.
Convaincante	L'argumentation amène le lecteur à admettre le bien-fondé de la position de l'auteur.
Organisé	Le texte a une certaine structure : un paragraphe d'introduction, quelques paragraphes de développement et un paragraphe de conclusion.
Position	La position est l'idée ou la thèse que l'auteur défend.
Profondeur	Les arguments sont bien expliqués et illustrés.
Sommaire	Les arguments ne sont pas suffisamment approfondis ou développés.
Sophistiquée	L'argumentation est complexe et recherchée.
Superficielle	L'argumentation manque d'explications et de détails.

FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE 12

BARÈME DE NOTATION POUR LA COMPOSITION – TEXTE ARGUMENTATIF

6	La composition valant six points est de qualité supérieure .
	L'argumentation est sophistiquée. La position liée au sujet est clairement énoncée et tous les arguments présentés soutiennent cette position. Les arguments sont développés avec profondeur et clarté. Le texte est organisé de façon cohérente. Le vocabulaire est précis, varié et approprié au texte argumentatif. La maîtrise des conventions de la langue est excellente. Les rares erreurs ne nuisent pas à la compréhension.
5	La composition valant cinq points est de très bonne qualité .
	L'argumentation est très convaincante. La position liée au sujet est clairement énoncée et la plupart des arguments présentés soutiennent cette position. Les arguments sont développés avec clarté. Le texte est organisé de façon cohérente. Le vocabulaire est varié et approprié au texte argumentatif. La maîtrise des conventions de la langue est très bonne. Les quelques erreurs ne nuisent pas à la compréhension.
4	La composition valant quatre points est de bonne qualité .
	L'argumentation est convaincante. La position liée au sujet est énoncée et quelques arguments présentés soutiennent cette position. Les arguments sont développés de façon efficace. Le texte est organisé. Le vocabulaire est varié. La maîtrise des conventions de la langue est bonne. Les erreurs peuvent distraire mais ne nuisent pas à la compréhension.
3	La composition valant trois points est suffisante .
	L'argumentation est superficielle. La position liée au sujet est énoncée et certains des arguments soutiennent cette position. Les arguments sont développés de façon sommaire. Le texte est organisé. Le vocabulaire est adéquat. La maîtrise des conventions de la langue est acceptable. Les erreurs sont fréquentes et peuvent nuire à la compréhension.
2	La composition valant deux points est insuffisante .
	L'argumentation est simple. La position liée au sujet est vague. Le texte se résume à une liste d'arguments. Le texte n'est pas organisé. Le vocabulaire est familier. La maîtrise des conventions de la langue est insuffisante. Les erreurs nuisent à la compréhension.
1	La composition valant un point est faible .
	L'argumentation est à peine amorcée. La position est inexistante. Le texte n'est pas organisé. Le vocabulaire est familier. La maîtrise des conventions de la langue est nettement insuffisante. Les erreurs empêchent la compréhension.
0	Le niveau «0 » est un cas exceptionnel .
	<ul style="list-style-type: none"> • l'élève n'a fait aucun effort pour traiter le sujet ou il a simplement reformulé le sujet proposé ou l'information fournie; • l'élève n'écrit qu'une phrase; • l'élève tient des propos grossiers; • l'élève est hors-sujet. <p>* Toute composition notée zéro doit être vue par le chef de section.</p>
Pas de réponse	L'élève n'a écrit aucune réponse.